



Poitiers, le 29 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'ADSEA et le Département confirment leur partenariat pour la prévention spécialisée dans la Vienne**

**Jean-Claude BONNEFON, Président de l'ADSEA 86 et Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Rose-Marie BERTAUD, Vice-Présidente du Département en charge de l'Action Sociale, l'Enfance et la Famille, viennent de trouver un accord commun pour réaffirmer le partenariat historique qu'ils entretiennent dans le domaine de la protection de l'enfance, en particulier celui de la prévention spécialisée.**

Au regard des difficultés financières à venir dans les domaines du médico-social et des capacités budgétaires réduites des Départements, ils se rejoignent sur l'extrême nécessité de travailler par anticipation et de se donner l'année 2024 pour préparer la meilleure organisation possible en réponse à ces contraintes qui s'imposent à tous.

L'aide à l'ADSEA 86 pour la prévention spécialisée sera donc de 979 200 € en 2024, soit une baisse de seulement 137 800 € (- 12,3 %) par rapport à 2023. Celle-ci ne sera appliquée pleinement qu'à partir du 1er janvier 2025.

Alain PICHON et Rose-Marie BERTAUD rappellent par ailleurs que des moyens importants ont été votés au budget 2024 pour la protection de l'enfance (+ 5,5 M€), et que, par un travail partenarial de proximité avec les équipes de l'ADSEA 86, « nous pourrons répondre à notre objectif de création de 100 places en milieu ouvert et d'étendre les services d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés. »

« Nous actons ainsi un partenariat fort entre nos deux structures au regard du soutien du Département à hauteur de plus de 10 millions d'euros chaque année, soit 66% du budget de l'ADSEA 86 » rappellent Jean-Claude BONNEFON et Alain PICHON. Les deux Présidents précisent également qu'ils continueront de travailler ensemble au service des populations vulnérables de la Vienne, en particulier pour la protection de l'enfance qui représente un budget de plus de 67 millions d'euros en 2024 pour le Département.